CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E102169** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE 12/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2009

Raison sociale : GRANGY B.

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/04/2026

Capital : 250 000

RUE DU PALATIN
ZI DU FORUM
42110 FEURS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2009B00737

Siret : 512 700 170 00032

Téléphone : 04 77 26 25 87 **Fax :**

Portable : 06 75 62 52 99

Code NACE : 4331Z

Responsabilité légale :
GRANGY BERNARD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés : 8208888

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AP 402 409

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AP 402 409

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/05/2026

E-mail : contact@entreprisegrangy.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 172 746 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	2	22/09/2026
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	6	22/09/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	9	08/12/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 12/10/2026 14:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102169** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE **12/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2009
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/04/2026
Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2009B00737

Siret : **512 700 170 00032**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 8208888

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AP 402 409

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AP 402 409

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/05/2026

Raison sociale : **GRANGY B.**

RUE DU PALATIN
ZI DU FORUM
42110 FEURS

Téléphone : 04 77 26 25 87 **Fax :**
Portable : 06 75 62 52 99

Site Internet :
E-mail : contact@entreprisegrangy.fr

Responsabilité légale :
GRANGY BERNARD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	22/09/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	25/03/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/10/2026 14:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.